



Spécial

INTERINSTITUTIONS
TOUS LES LIEUX D'AFFECTATION

Communication du Comité des prêts à la construction

Prêts à la construction Octroi par la Commission des prêts destinés au remboursement des prêts antérieurs (R.P.A.)

Au cours de la 103ème réunion du Comité des Prêts tenue le 27 avril 1989, le Comité a émis un avis en ce qui concerne l'attribution des prêts aux fonctionnaires destinés à rembourser des emprunts contractés pour financer la construction, l'achat ou la transformation d'habitations à leur usage personnel et à celui de leur famille.

- Il constate que les disponibilités financières dont il pourra disposer pendant l'exercice 1990 seront en forte baisse. En effet, les contributions de l'Espagne et du Portugal au fonds CECA ont été utilisées pour accorder des prêts pendant les années 1987 - 1988 et 1989.
- Il déplore qu'aucune nouvelle ressource financière ne soit prévue dans un proche avenir alors que le prix des habitations connaît une forte augmentation dans tous les lieux d'affectation.
- Il observe un accroissement important du nombre des demandeurs de prêts directs c'est-à-dire de fonctionnaires n'ayant pas encore acquis de biens immobiliers.
- Il propose de poursuivre le gel de l'attribution des prêts "R.P.A." pour la période 1990 et 1991.

le Comité réexaminera la possibilité d'allouer à nouveau des prêts "R.P.A." en 1992.

Cette communication ne concerne pas les prêts destinés à l'acquisition, la transformation ou la construction d'un premier bien immobilier qui continueront à être octroyés selon les modalités habituelles.

J. REYNIER
Président du Comité
des Prêts à la Construction

Memorandum from the Building Loans Committee

Building Loans

Commission loans for the repayment of previous loans

At its 103rd meeting, on 27 April 1989, the Loans Committee delivered an opinion on the granting of Loans to officials to enable them to repay other loans contracted for the construction, purchase or conversion of property for themselves and their families.

- It noted that there would be a sharp fall in the funds available to it in 1990 as Spain and Portugal's contributions to the ECSC Fund had been used to grant Loans in 1987, 1988 and 1989.
- It deplored the fact that no provision had been made for additional funding in the near future, at a time when house prices were rising steeply in all places of employment.
- It observed a substantial increase in the number of persons applying for direct loans, i.e. first-time buyers.
- It proposed that the freeze on loans for the repayment of previous loans be continued in 1990 and 1991.

The Committee will re-examine the possibility of reintroducing such loans in 1992.

This does not concern Loans for the first-time purchase, renovation or construction of a property.

Loans for these purposes will continue to be granted under the usual rules.



J. REYNIER
Chairman
Building Loans Committee